

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

BUREAUX: RUE NAIN, 1.

Roubaix, Tourcoing: Trois mois... Six mois... Un an...

L'abonnement continue, sauf avis contraire

On s'abonne et on reçoit les annonces: A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place; A LILLE, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée...

ROUBAIX, 22 MAI 1870

On a quelquefois comparé les discours de Napoléon III aux oracles que rendaient les sibylles de l'antiquité et dont le sens variait selon les événements...

Nous croyons que la masse du public remarquera surtout l'insignifiance de cette harangue. Si l'on est heureux d'y trouver les mots de paix, de concorde et de liberté, ce n'est pas sans quelque appréhension que l'on y entend parler de cette volonté nationale qu'il s'agit de maintenir...

En résumé, si le discours d'hier n'est pas celui d'un souverain constitutionnel, ce n'est pas non plus celui d'un chef d'Etat absolu, et s'il ne satisfait pas complètement les libéraux, il ne saurait mécontenter tout à fait...

Le programme tracé par l'Empereur mérite certes d'être loué et nous croyons

qu'il sera bien accueilli, car il répond aux besoins et aux aspirations du pays tout entier; mais reste à savoir comment on entend l'appliquer; reste à savoir surtout de quelle façon on comprendra pour notre industrie cette «protection» promise hier à «tous les intérêts».

ALFRED REBOUX.

Nous avons lu dans le Français du 19 mai, les lignes suivantes, sous la rubrique: On nous écrit de Roubaix: — Ici, comme la plupart de nos centres industriels, nous avons voté «oui» à cause des affaires. Tout le monde est dans le même sentiment: il faut que «les affaires marchent».

Cette appréciation du scrutin plébiscitaire de Roubaix nous semble fort juste. Nous nous permettons seulement une légère observation à l'adresse du correspondant du Français. Il ne nous paraît pas rigoureusement exact de dire, que le souci de voir les affaires prendre bonne tournure a suffi pour décider du vote oui des ouvriers et des industriels roubaixiens: il faut bien admettre un peu que la question politique, la question de nos libertés était connexe à celle de nos «affaires».

«Les affaires sont les affaires», nous le savons, mais nous avons trop bonne opinion du tact et de l'intelligence politique des électeurs de notre centre industriel; — et ils en ont surabondamment fait preuve le 8 mai, — pour penser qu'ils veulent «les affaires avant tout».

Assez longtemps, sous l'empire d'une autorité qui n'était que trop «vraie», mais pesante et despotique, nos centres industriels ont connu grèves, chômages, crises et le reste.

Depuis quelques mois, la «liberté sage», secondant l'action devenue presque insupportable, de la seule autorité du pouvoir personnel, les «affaires» ont paru reprendre, «la place a été bonne».

Et puis, comme conséquence d'une amélioration aussi heureuse dans le mode de gouvernement de notre pays, nous avons été gratifiés, de par la Constitution nouvelle, d'un certain article 18 qui a rendu au pays la participation aux traités de commerce et qui peut être regardé comme la sauvegarde véritable de nos industries.

Nous ne pouvons croire que le corres-

pondant du Français n'ait point songé un peu à tout cela en allant voter oui le 8 mai dernier.

Voter oui pour que «les affaires marchent bien» est une excellente idée, pourvu que l'on se souvienne, en ce faisant, que les réformes libérales, quelles qu'elles puissent être, facilitent les transactions, les échanges, et ajournent la stagnation des affaires.

Si on l'oubliait, si on se désintéressait du côté politique de la question que posait le plébiscite, et que d'autres plébiscites — ce dont Dieu nous préserve! — pourraient faire renaitre, si l'on voulait aveuglément oui en vue d'obtenir que «les affaires aillent bien», on risquerait fort de faire trop bien «les affaires» du gouvernement.

Le correspondant du Français ya-t-il bien songé?

CH. NURBEL.

Voici le texte complet du discours adressé à l'Empereur par M. Schneider et que le télégraphe ne nous a donné hier qu'en partie:

«Sire, «Le Corps législatif est heureux d'apporter à Votre Majesté la réponse solennelle que la nation par 7,350,000 suffrages, vient de faire au plébiscite que vous lui avez soumis.»

«En communauté complète de pensées avec cette manifestation éclatante, nous offrons à l'Empereur, à l'Impératrice et au Prince impérial nos hommages et nos félicitations.»

«Il y a dix-huit ans, la France fatiguée des bouleversements et avides de sécurité, confiante en Votre génie et dans la dynastie napoléonienne, remettait entre vos mains, avec la Couronne impériale, l'autorité et la force que les nécessités publiques réclamaient.»

«L'attente de la nation n'a pas été trompée.»

«Bientôt, l'ordre social a été rétabli, et de grandes choses ont été faites: Toute les classes de la société ont vu se développer leur bien-être; l'agriculture, le commerce et l'industrie ont pris un essor inconnu jusque là, et, pendant cet accroissement de la prospérité publique, la France voyait aussi son influence grandir au dehors.»

«Mais dès les premiers temps, Votre Majesté se préoccupait du moment où cette concentration de pouvoirs ne correspondrait plus aux aspirations du pays tranquille et rassuré; et, présentant la marche de notre société moderne, vous proclamiez que la liberté devait être le couronnement de l'édifice.»

«Aussi, une noble entreprise, qui sera l'éternel honneur de Votre règne, vous a-t-elle tenté, et vous avez résolu d'assurer à la France un des premiers rangs parmi les peuples libres.»

«Les dates du 24 novembre 1860 et du 19 janvier 1867, attestent Votre généreuse initiative et vos patriotiques desseins.»

«Plus tard, au lendemain du jour où le suffrage universel avait manifesté ses tendances libérales, lorsque le Corps législatif les traduisait par ses vœux, Votre Majesté, assurée de notre concours, n'a pas hésité, avec une abnégation sans précédent dans l'histoire, à poser les bases de la Constitution parlementaire de l'Empire.»

«Mais fidèle au grand principe sur lequel

répare votre gouvernement, vous n'avez pas voulu que sans la participation directe du peuple, une modification aussi profonde fut apportée au pouvoir que vous teniez de sa libre volonté.»

«Réuni dans ses comices après vingt ans de règne, il vient en son indépendance absolue et dans des conditions qui attestent les progrès et la virilité de nos mœurs publiques, d'affirmer son approbation avec un ensemble dont il n'est permis à personne de décliner la puissance.»

«En acclamant par plus de sept millions de suffrages la nouvelle forme de l'Empire, le pays qui a le sentiment instinctif de ses intérêts et de sa grandeur, vous dit: Sire, la France est avec vous; marchez avec confiance dans la voie de tous les progrès réalisables et fondez la liberté sur le respect des lois et de la Constitution.»

«La France met la cause de la liberté sous la sauvegarde de Votre dynastie et des grands Corps de l'Etat.»

Foin des qu'en dira-t-on. Exposez-vous donc à tous les coups de soleil imaginables, qu'on peut récolter, en faisant queue à la suite de l'interminable défilé de voitures et de piétons, qui se dirigent vers la porte du pavillon Denon!

MM. Achille Jubinal et le baron Sibnet raisonnent ainsi à coup sûr, car je les remarque parmi la pléiade d'ombrellifères. Je ne puis oublier M. de Kératry et Steenackers qui affrontent courageusement l'épithète de Robinsons que des gens malicieus ne manqueraient pas de leur appliquer.

Je remarque au passage M. Jules Brame, l'honorable député de la 4<sup>me</sup> circonscription du Nord. Seulement, il ne conduit pas lui-même son phaéton, et ce n'est pas lui qui s'est chargé de fouetter à tour de bras, ainsi qu'il le fait sur le boulevard, son cheval fleur de pêcher. Nam! on ne va pas au Louvre, assister à une solennité comme celle d'aujourd'hui, comme on irait de la Madeleine au boulevard des Italiens. M. Brame l'a compris et un cocher irréprochable de tenue et de forme a remplacé pour l'instant le gentleman-couchman.

Le temps de faire ces remarques et l'heure a sonné. Je me trompe. Le canon a tonné et a couvert le bruit de l'horloge des Tuileries marquant une heure. Un invalide, un vieux sous-officier du premier empire, juché sur la plate-forme du pavillon de l'Horloge, où se trouve hissé le drapeau aux couleurs nationales lorsque l'Empereur est présent aux Tuileries, agite ce pavillon à tour de bras dans la direction de l'hôtel des Invalides.

C'est le signal convenu pour les salves d'artillerie qui doivent annoncer le commencement de la cérémonie. A peine l'Empereur et son cortège apparaissent-ils au guichet du pavillon de l'Horloge, descendant l'escalier de Henri II, que le vieil invalide donne le signal convenu. Et aussitôt le canon, de tonner jusqu'à ce que le cortège impérial ait pénétré dans la salle où doit avoir lieu la solennité.

Le cortège se dirige par les galeries intérieures et se rend dans la salle des Etats.

Les cent gardes, magnifiques, éblouissants, font escorte à cet imposant cortège. Leurs cuirasses resplendissent au soleil, et leur brillant uniforme s'accorde à merveille, — pour le coup-d'œil, du moins — de ce soleil tropical.

La foule se précipite en avant, et chacun veut faire la baie pour mieux voir. Conséquence naturelle, on ne voit guère et on distingue moins bien. Du reste, la garde de Paris, à cheval, oppose au flot envahissant des curieux une barrière infranchissable.

Pour moi, modestement hissé sur une tenasse du pavillon Mollien, grâce à l'obligeance d'un intendant du palais, je puis bien voir et tout distinguer. L'Empereur paraît ému; l'Impératrice, très en beauté, rayonne et prodigue ses saluts et ses sourires; le jeune Prince Impérial ne cesse également de saluer à droite et à gauche, sur tout le parcours.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX DU 23 MAI 1870.

— 20 —

LES TRAQUEURS DE DOT

PAR MM. A. DE PONTMARTIN ET FR. BÉCHARD

DEUXIÈME PARTIE.

III

C'est en vain qu'il s'était adressé, pour obtenir quelques renseignements, aux amis communs qu'ils avaient laissés à Paris. Nul n'avait pu lui en donner. Parmi ses clients, il comptait un personnage qu'il pouvait à bon droit croire mieux informé: il se décida à hasarder auprès de lui une démarche.

Le baron d'Anglars possédait dans une vallée de l'arrondissement d'Aulas un château où il ne faisait que de rares apparitions et au sujet duquel il avait eu à soutenir contre une voisine un procès relatif à certains droits d'usage.

Dans cette affaire, il avait pris Francis pour avocat, et Francis avait obtenu pour lui un jugement favorable. Naturellement, des relations affectueuses s'étaient établies entre eux. Le baron, qui songeait déjà à poser sa candidature dans l'arrondissement d'Aulas, ne négligea aucun moyen de séduction pour attacher un homme qui, par sa famille et son talent, possédait une double influence.

A chacun de ses séjours à Rochemore — c'est le nom du château — il invitait maître Hébrard à venir y passer quelques jours en famille, et là, tandis que leurs deux enfants jouaient ensemble dans le parc, tandis que les deux femmes brodaient autour de la table ronde du salon, il l'entourait de toutes ces prévenances empressées, de tous les égards qu'un candidat intelligent peut imaginer pour séduire un électeur important.

Francis n'avait jamais été présenté à la baronne, à cette Geneviève dont l'indifférence avait provoqué le désespoir et le départ de Fernand; il ne l'avait jamais rencontrée avant ce jour-là, et elle n'avait jamais entendu parler de lui.

En elle, il trouva une Parisienne élégante, spirituelle, sans exagération, mais sans défiance dans l'expression des sentiments d'estime qu'elle portait à

son mari, d'une coquetterie dédaigneuse, — plus faite, en un mot, pour céder aux séductions de la vanité qu'aux entraînements du cœur.

Comment un esprit exalté comme Ulmer avait-il pu se laisser aller aux transports d'un amour romanesque pour cette froide nature? Francis ne parvenait pas à se l'expliquer.

Le mari était, lui, un homme du monde, et du meilleur, avec ce scepticisme indulgent que donne l'expérience; avec ce mélange de jeunesse tenace et de maturité précoce, auquel on reconnaît les hommes qui ont vécu de la vie parisienne et qui l'ont traversée en flâneurs curieux plutôt qu'en acteurs passionnés; avec cette ambition politique qui n'est pas la sombre passion du pouvoir, mais une simple affaire d'amour-propre, quelque chose comme le complément de l'existence pour l'homme comme il faut.

Le baron et sa femme semblaient si bien faits l'un pour l'autre; ils offraient si bien le type accompli de ces époux cérémonieux du grand monde, qui semblent toujours avoir peur de choquer les convenances en ayant trop l'air de s'aimer, ou d'offenser tout à la fois l'église, la Mairie et le notariat en laissant trop voir qu'ils ne s'aiment pas; ils résultaient si parfaitement en eux l'idée du mariage, tel qu'il est compris aujourd'hui dans les classes élevées, que l'avocat d'Aulas en voulait presque à son ancien et impétueux ami d'avoir cherché à s'op-

poser à une union si bien assortie.

Un jour qu'il se trouvait après dîner chez les d'Anglars en verve d'audace, il se décida enfin à prononcer devant eux le nom de Fernand Ulmer. Ils attendaient à une explosion — à de l'émotion, de l'embarras chez Geneviève; à un signe d'impatience et de mécontentement du mari. Il espérait que ce souvenir, brusquement réveillé, amènerait la révélation impatientement attendue. Encore une fois, son désir fut trompé.

— M. Fernand Ulmer? se contenta de répondre le baron d'un air distrait, avec une indifférence qui n'avait rien de joué, et comme s'il cherchait dans sa mémoire un nom oublié.

Puis, s'adressant à sa femme: — N'est-ce pas, continua-t-il, un ami de votre famille, madame?

— Je l'ai beaucoup connu, dit simplement Geneviève. Son père était un ami du mien et lui à même, je crois, rendu quelques services. Le malheureux s'est ruiné et il est mort. Aujourd'hui, M. Fernand a quitté Paris. Qu'est-il devenu? Pauvre garçon! Je crois avoir entendu dire qu'il est parti pour l'Amérique...

Et la conversation s'éleva sur d'autres objets.

A cette insouciance, naturelle chez le baron qui sans doute ignorait tout, mais affectée évidemment chez la baronne, Francis comprit que le plus sage était de s'abstenir désormais de toute allusion à cet égard, et qu'il insisterait sur la manœuvre de savoir-vivre. Tout entier aux travaux

de sa paisible profession, aux joies sereines du foyer, à l'éducation de son fils Paul, il se résigna donc à attendre du temps les éclaircissements que le temps pourrait seul lui donner, — si toutefois la mort, entrant tout à coup dans le drame, n'était pas venue déjà en brusquer le dénouement.

IV

Tandis que l'honnête Francis se laissait doucement aller au paisible courant de la vie de province et du bonheur bourgeois, Fernand devenait de l'autre côté de l'Océan, le héros d'une série d'aventures qui faisaient de son existence un roman.

Il avait débarqué à San-Pedro, capitale de la petite république qui porte ce nom dans l'Amérique du Sud. Préciser exactement où se trouve ce port de mer, je me reconnais trop ignorant en géographie pour l'essayer.

Tout ce que je sais, c'est que San-Pedro est un des Etats qui, après avoir appartenu longtemps au Portugal ou à l'Espagne, ont fini par secouer le joug de la métropole; immenses territoires, populations clair-semées; gouvernements républicains régis par un président temporaire, sous la surveillance de deux Chambres élues par le suffrage universel et composées de deux ou trois douzaines de sénateurs et de quarante